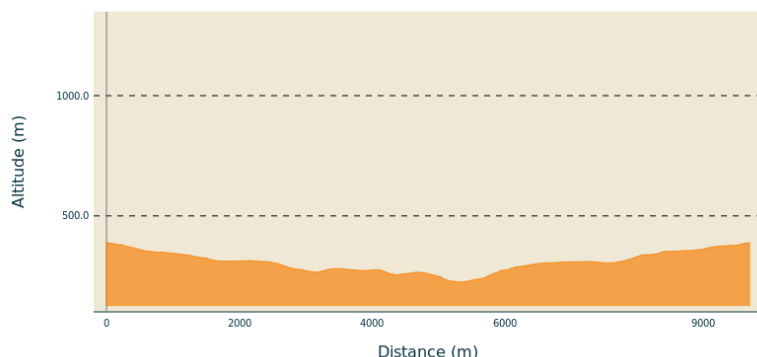


Parcours VTT FFC n°31 - BLEU - Le Cros

Pays Beaume Drobie

Profil altimétrique



Altitude min 225 m Altitude max 390 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 9.7 km

Dénivelé positif : 201 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Arrivée : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Balisage : 🚩 VTT Circuit local

Communes : 1. PAYZAC 2. SAINT-GENEST-DE-BEAUZON

Suivre le balisage VTT FFC 🚩 n°31 Bleu

Depuis le parking des Blaches, descendre sur la route D207 en direction de Lablachère. Après environ 1 kilomètre, prendre une piste sur votre droite qui longe la route.

1. Emprunter un chemin empierré qui déboule rapidement sur la route. La longer puis tourner à droite direction La Giralde, Les Plantades et chemin de Mésillon. Descendre par une forêt de Pins parfois entrecoupée de vignobles et oliveraies sur de belles terrasses gréseuses.
2. Au hameau de Les Salettes, tourner à droite devant la première maison par le chemin de Salavert et prendre une piste un peu plus caillouteuse.
3. La pente s'accroît et arrive à une maison isolée. La contourner par la droite et descendre par une piste.
4. Passer à gauche de l'église de Saint Genest par un chemin entre les maisons. Celui monte raide sur 100 mètres puis s'adoucit. Bifurquer à droite et rejoindre la route qui monte à Payzac. Retrouver la route principale et la longer sur 400 mètres.
5. Couper la route D207 à gauche avant un virage dangereux en prenant bien attention. Monter par la même piste caillouteuse qu'à l'aller puis poursuivre entre les champs de vignes et les murets de grès où la vue s'ouvre sur de

beaux panoramas. Monter au hameau de Barsac par une dernière calade en partie encombrée par un mur de soutènement écroulé.

6. A travers les ruelles pavées de Barsac, profiter de la place fleurie, des arceaux et des maisons de caractères. Continuer sur les chemins balisés puis retrouver rapidement les habitations plus récentes sous Payzac. Rejoindre le parking en reprenant la route D207. Attention la visibilité est partiellement bouchée par des panneaux.



Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (11 km) suivre la D104 puis la D207. Depuis Les Vans (8 km), aller à Chambonas puis suivre la D250.

Parking conseillé

Salle des fêtes de La Blache, Payzac



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>